

6069/17

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2016-2017

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 23 février 2017

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 23 février 2017

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Projet de décision du Conseil portant nomination d'un membre du Comité économique et social européen, proposé par le Grand-Duché de Luxembourg - Adoption

E 11866

Bruxelles, le 16 février 2017
(OR. en)

6069/17

CES 7

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Projet de décision du Conseil portant nomination d'un membre du Comité économique et social européen, proposé par le Grand-Duché de Luxembourg - Adoption

1. Par lettre datée du 14 octobre 2016, le président du Comité économique et social européen a informé le Conseil de la fin du mandat de M. Henri WAGENER, membre du Comité¹.
2. Par lettre datée du 29 décembre 2016, le gouvernement luxembourgeois a proposé la candidature de M. Christophe HANSEN, *Adviser in European Affairs, Chamber of Commerce of the Grand Duchy of Luxembourg*².
3. En vertu de l'article 302 du TFUE, le Conseil nomme les membres du Comité après consultation de la Commission.
4. La Commission a été consultée sur cette nomination le 19 janvier 2017 et a rendu un avis favorable le 14 février 2017.

¹ Doc. 13353/16 CES 29.

² Doc. 5133/17 CES 1.

5. Le Comité des représentants permanents est dès lors invité à suggérer que le Conseil adopte, en point "A" de l'ordre du jour d'une prochaine session, la décision figurant dans le document 6068/17 CES 6.
 6. Cette décision sera publiée au Journal officiel de l'Union européenne, conformément à l'article 297, paragraphe 2, deuxième alinéa, du TFUE.
-